

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 18

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/05/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 24 mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de BREUILLET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques LYS, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mai 2023.

PRÉSENTS : Jacques LYS, Stéphane BREUIL, Sylvie MAYEUR, Stéphane RANALLETTA, Jocelyne PINSON, Dany ORION, Marie-Noëlle GROCH, Georges SACOUNE, Martine GUILLOT, François LAMARRE, Marthe RENOUT, Sylvie LEGROS, Philippe SAINCOTILLE, Fabienne OUVARD, Valérie BONHOMME, Sophie PERRON, Gary THAUVIN.

ABSENTS EXCUSÉS : Norbert DESQUIENS (pouvoir à S. MAYEUR), Lyliane MEYER (pouvoir à S. JACQUES-ROLAND).

ABSENTS : René BESSON, Sophie JACQUES-ROLAND, Dominique VAUVELLE, Laurent LAMBROT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie MAYEUR.

7 / CM 24-05-2023	Finances – Décision modificative n° 1.
--------------------------	---

(Rapporteur : Stéphane BREUIL)

Considérant la révision des attributions de compensation, l'acquisition de terrains bâtis et une régularisation d'imputations, Monsieur BREUIL présente les modifications à apporter aux inscriptions budgétaires du budget primitif 2023 :

Décision modificative n°1 - COMMUNE DE BREUILLET - 2023	
OBJET	MONTANT
INVESTISSEMENT - DÉPENSES	
2046 – Attributions de compensation d'investissement	+ 62 100,00
2115 – Terrains bâtis	+ 600 000,00
271 – Titres immobilisés (droits de propriété)	- 300,00
261 – Titres de participation	+ 300,00
1641 – Emprunts en euros	+ 20 000,00
2151 – Réseaux de voirie / Opération 201609	- 31 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT - DÉPENSES	651 100,00

INVESTISSEMENT – RECETTES	
1641 – Emprunts en euros	+ 600 000,00
021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 51 100,00
TOTAL INVESTISSEMENT - RECETTES	651 100,00
FONCTIONNEMENT - DÉPENSES	
739211 – Attributions de compensations	- 18 000,00
611 – Contrats de prestations de services	+ 5 000,00
6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	- 5 000,00
66111 – Intérêts réglés à l'échéance	+ 11 000,00
023 – Virement à la section d'investissement	+ 51 100,00
TOTAL FONCTIONNEMENT - DÉPENSES	44 100,00
FONCTIONNEMENT - RECETTES	
73211 – Attributions de compensation	+ 44 100,00
TOTAL FONCTIONNEMENT - RECETTES	44 100,00

Vu l'avis de la commission « Budget – Finances » réunie le 17 mai 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE

- D'approuver la décision modificative n°1, telle que présentée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Le Maire,
Jacques LYS



La secrétaire de séance,
Sylvie MAYEUR

Certifié exécutoire

Télétransmis au Contrôle de Légalité sous le n° :

017 – 211700646 – 20230524-7-CY184-05-2023-DE

Accusé de Réception Préfecture reçu le : 25/05/2023

Publié le : 25/05/2023